

Politique d'accessibilité et d'accompagnement des publics en situation de handicap

1. Engagement général de FondamentApps

FondamentApps s'engage, dans le cadre de ses actions de formation professionnelle, à garantir l'accessibilité physique, pédagogique et organisationnelle de ses formations pour les personnes en situation de handicap.

Notre mission — former les professionnels du médico-social à l'accompagnement des publics présentant des troubles du neurodéveloppement (TND) ou des situations de handicap — nous conduit naturellement à placer l'inclusion et l'adaptation au cœur de notre démarche qualité.

Cette politique vise à :

- Garantir un accès équitable à la formation pour tous les apprenants ;
- Adapter les modalités pédagogiques, techniques et organisationnelles ;
- Sensibiliser et former nos équipes à l'accueil des apprenants en situation de handicap ;
- Mobiliser un réseau de partenaires spécialisés (Agefiph, MDPH, Cap Emploi, associations, etc.).

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à toutes les formations de l'organisme de formation de FondamentApps, qu'elles soient réalisées en présentiel dans nos locaux ou dans des établissements partenaires (IME, ESMS, ARS, etc.), réalisées à distance via nos plateformes numériques, ou destinées à des professionnels en activité, des salariés, ou des personnes en reconversion.

3. Référent handicap

FondamentApps a désigné un référent handicap au sein de son pôle formation, chargé de coordonner les actions d'accueil, d'adaptation et de suivi.

Référent Handicap :

Nom : NEVANT Julie

Fonction : Responsable de l'Organisme de Formation

Contact : j.nevant@fondamentapps.com

Missions : accueil et écoute des apprenants, identification des besoins spécifiques, coordination des aménagements, orientation vers les partenaires externes et traçabilité des démarches.

4. Accessibilité des locaux et des moyens techniques

- Accessibilité physique : nos lieux de formation sont choisis pour leur conformité aux normes ERP (accès PMR, sanitaires adaptés, signalétique claire). Lorsqu'une formation est réalisée dans les locaux d'un nouveau partenaire, une vérification de conformité est effectuée.
- Accessibilité numérique : nos plateformes respectent les principes d'accessibilité numérique (lisibilité, contrastes, alternatives textuelles, navigation clavier, compatibilité lecteur d'écran).
- Supports pédagogiques : les supports sont conçus pour être visuels, épurés et adaptables ; les vidéos peuvent comporter des sous-titres ; les documents sont fournis en formats accessibles (.docx, .pdf accessibles).

5. Adaptations pédagogiques

Lorsqu'un besoin est identifié, FondamentApps met en place un plan d'adaptation individualisé, validé par le référent handicap, comprenant : aménagement du rythme ou des horaires, adaptation du mode d'évaluation, soutien individuel, aides techniques, ou intervention d'un professionnel accompagnant.

6. Partenariats et ressources

FondamentApps s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés pour renforcer l'efficacité de son accompagnement : Agefiph, FIPHFP, MDPH, Cap Emploi, GNCRA/CRA régionaux, Autisme France, Nexem, et d'autres associations locales.

7. Sensibilisation et formation des équipes

Tous les formateurs et personnels administratifs du pôle médico-social sont sensibilisés aux enjeux de l'inclusion et de l'accessibilité. Des modules internes sont proposés chaque année : accueil et communication adaptée, typologies de handicap, aménagement des parcours et évaluation inclusive.

8. Suivi et amélioration continue

Un registre des situations accompagnées est tenu par le référent handicap. Les évaluations de satisfaction comportent un item spécifique sur l'accessibilité. Les demandes d'aménagement font l'objet d'un bilan annuel et d'actions correctives si besoin.

9. Communication

Cette politique est publiée sur le site internet de FondamentApps, transmise à chaque participant via le livret d'accueil, communiquée aux partenaires prescripteurs et disponible sur demande à l'adresse du référent.

10. Révision et actualisation

La présente politique est revue annuellement par le référent handicap et la direction du pôle formation, en lien avec la veille réglementaire (Indicateur 23) et la veille métiers (Indicateur 24).

Fait à Paris, le 26/09/2025

Pour FondamentApps — Pôle Organisme de Formation
Noé KEREN, Directeur Stratégie et Développement



LEARNENJOY SAS
229, Rue Saint Honoré
75001, PARIS
www.learnenjoy.com
537 519 027 R.C.S Paris
TVA : FR90537519027